

Restitution pour la publication du bilan d'émissions de GES

1. Description de la personne morale concernée :

Raison sociale : INDRAERO SIREN

Code NAF : 3030Z

Code SIREN : 815 420 344

Citer les numéros de SIRET associés à la personne morale :

815 420 344 00021 ; 815 420 344 00039 ; 815 420 344 00047 ; 815 420 344 00070

Adresse : ZI de La Bourdine,
Le Pechereau,
36200 Argenton sur creuse.

Nombre de salariés : 543

Description sommaire de l'activité : Sous-traitant aéronautique.

Mode de consolidation :

Contrôle financier / contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : /

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Emissions directes, émissions indirectes (consommation d'énergie et fluide frigorigènes)

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence :

Année de reporting : 2012

Année de référence : 2011

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel): /

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO₂,

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO₂,

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer,

Ces trois éléments sont présentés selon les formats de tableau présentés page suivante.

						Emissions GES (en Tonnes)											différence année de référence et année du bilan (TCO2e)	
						année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-					année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-							
catégories d'émissions	Postes d'émissions	poste détaillé	quantité consommée sur l'année 2011	Unité	Facteur d'émission (kg eq C par unité)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)		
Emissions directes	1 : Emissions directes des sources fixes de combustion	gaz naturel (PCI)	5 720,64	MW.h PCI	65	1363,419				1363,419								
		GPL (Gaz de pétrole liquéfié)	-	kW.h	0,075	0,000					0,000							
		fioul domestique	1 200,00	m ³	807,5	3553,000					3553,000							
	2 : Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	diesel	215 319,00	km	0,065	51,318					51,318							
		essence	11 941,00	km	0,074	3,240					3,240							
	3 : Emissions directes des procédés hors énergie	CH4 issu de l'élevage d'animaux	0															
		NO2 issu de la production d'engrais	0															
	4 : Emissions directes fugitives (froid tertiaire)	puissance frigorifique de l'installation en kW																
		R134a	16,75	kW	390	0,719					0,719							
		R404a	93,889	kW	1032	10,658					10,658							
		R407c	366,9	kW	451	18,195					18,195							
		R410a	21,04	kW	539	1,247					1,247							
		R507	0	kW	1050	0,000					0,000							
		HFC – 125	0	kW	955	0,000					0,000							
		HFC – 134	0	kW	273	0,000					0,000							
		HFC – 134a	0	kW	390	0,000					0,000							
		HFC – 143	0	kW	82	0,000					0,000							
		HFC – 143a	0	kW	1219	0,000					0,000							
		HFC – 152a	0	kW	34	0,000					0,000							
	R22	57	kW	494	3,097					3,097								
5 : Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	biomasse liée aux activités sur le sol, les zones humides ou l'exploitation des forêts	0																
Sous total			0							5004,892								

Emissions indirectes associées à l'énergie	6 : Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	électricité France	6365,008	MW.h	23	536,782				536,782							
	7 : Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid																
	Sous total									536,782							
Autres émissions indirectes*	8																
	9																
	10																
	11																
	12																
	13																
	14																
	15																
	16																
	17																
	18																
	19																
	20																
	21																
22																	
23																	
24																	
Sous total																	
TOTAL										5541,67							

Facultatif
CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

6. de façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,

Non réalisé en 2011.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes,

Les consommations sont issues des données de facturation tandis que les informations relatives aux équipements frigorifiques sont issues des données techniques de ces équipements

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,

Non applicable

9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

Source des données : Base Carbone de l'ADEME

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,

Non applicable - premier bilan

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Les bilans des émissions de GES se situent sur le site internet du Groupe LISI, dans la partie Communiqués – Information Réglementée :

www.lisi-group.com

Par ailleurs, la personne notifiée au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du Bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : ROUX Chrystelle

Fonction : Responsable SE

Adresse : ZI La Bourdine,
Le Péchereau,
36200 Argenton sur creuse

Tel : 02 54 01 64 02

Mail : ses@iaosi.fr

12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants.

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui Non

Si oui, avec quelle méthode ?

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES :

La politique du Groupe est clairement orientée vers l'amélioration continue des performances environnementales, tous les sites sont certifiés ISO 14001 et le respect des réglementations nationales est la priorité affichée du Groupe LISI et de ses entités.

La politique HSE est communiquée dans le rapport annuel du Groupe.

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

en interne par un bureau d'études

sur la base d'un fichier acheté à un bureau d'étude

- Temps passé : 6 jours

- Coût de l'étude : 600 euros

- Durée de l'étude : 9 mois

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement

- option : en cas de vérification tiers partite, le certificat peut être joint au rapport.